

---

## **Après les manifestations de samedi, Macron, Castex et Darmanin doivent retirer la totalité de la loi « sécurité globale » !**

Ce samedi 28 novembre, nous avons manifesté en masse, pour les libertés démocratiques, pour nos droits fondamentaux, pour le retrait de la loi « sécurité globale ».

A Nantes hier, puis aujourd'hui à Angers, Lyon, Bordeaux, la Rochelle, Perpignan, Avignon, Lille, Bourg en Bresse, Clermont, Rennes : partout en France, les cortèges qui ont rassemblé des centaines de milliers de manifestants étaient denses et déterminés : la loi « sécurité globale » ne passera pas ! À Paris où le préfet Lallement avait tenté vainement d'interdire la manifestation, plus de 200 000 personnes ont défilé entre République et Bastille.

### **RETRAIT TOTAL DE LA LOI « SECURITE GLOBALE » ! LEVEE IMMEDIATE DE L'ETAT D'URGENCE !**

Malgré le confinement et les mesures coercitives, malgré les discours qui présentent la perte de droits comme une fatalité, des centaines de milliers de manifestants ont exprimé leur refus de cet état d'exception permanent, qui limite drastiquement les libertés et garanties des citoyens, des salariés et de la jeunesse.

ASSEZ DE LA REPRESSION dont la violence s'est encore déchaînée ces derniers jours contre les lycéens qui manifestaient, ou les réfugiés place de la République !

ASSEZ DES MESURES LIBERTICIDES prises par ce gouvernement :

- comme l'amendement 147 de la ministre Vidal à la loi LPR, qui pourra punir jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende le fait de manifester dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur,

- comme à l'Education Nationale, où des enseignants sont aujourd'hui sanctionnés voire poursuivis en justice pour avoir manifesté leur opposition à la réforme du bac et à la loi Blanquer dite loi de « l'école de la confiance ».

Avec le projet de loi « sécurité globale », un nouveau cran a été franchi par le gouvernement. Ce texte contient des atteintes très graves à la vie privée, à la liberté de la presse et au droit d'expression et de manifestation. Ce n'est pas que l'article 24 qui pose problème, c'est tout le projet de loi qu'il faut abandonner immédiatement !

La FNEC FP-FO appelle à poursuivre le combat. Continuons à nous réunir, à nous rassembler, pour affirmer les revendications et défendre nos libertés fondamentales.

*à Montreuil, le 28 novembre 2020*